

COMMUNE DE VINZIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers : En exercice : 14 Présents : 9 Pouvoir(s) : 2

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. John BECHET, M. Alain BORDET (arrivée 19h22), Mme Hélène BRACHET, Monique CHAPPUIS, Mme Gaëlle BLANC, M. Laurent ROHART, Mme Fabienne CHANEL.

Absents excusés : M. Bastien FLACON, M. Gérard CHANEL, M. Bruno BORDET, M. ARANDEL Jean-Paul

Absente : Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir : M. Bastien FLACON pouvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Gérard CHANEL pouvoir à Mme Fabienne CHANEL.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle BLANC

OBJET DELIBERATION N° 2022-07-49

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DES FÊTES POUR LA SAINT PIERRE 2022

Mme le Maire rappelle l'historique de la fête de la Saint Pierre et de son financement.

Mme le Maire précise que depuis deux ans, en raison de la crise sanitaire la Saint Pierre n'avait pas pu être organisée.

Le Comité des Fêtes a cette année, relancé la fête de la Saint Pierre.

Mme le Maire propose d'encourager et de soutenir l'association pour le développement d'animations pour la commune en versant une subvention exceptionnelle de 400 € dans le cadre de la Saint Pierre.

Le Conseil Municipal, par

1 ABSTENTION (BRACHET Hélène) 1 CONTRE (VAGNAIR André) 9 POUR

DÉCIDE d'attribuer au Comité des Fêtes de Vinzier une subvention exceptionnelle de 400 € pour l'organisation de la Saint Pierre 2022.



Le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

La secrétaire

Publié sur le site internet de la commune le :
12 juillet 2022

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte